

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER 2013

Président Monsieur Hubert SAUVAIN, Maire

Présents Tous les conseillers municipaux sauf Mme RICHER Jacqueline excusée représentée par M. CHEVRIAU Jean-Louis, M. ROUSSOTTE Fabrice excusé représenté par M. VERDREAU Claude, Mme BERTET Catherine excusée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- décide la poursuite des travaux de voirie Rue Sans Peur (2^{ème} tranche) pour un montant de 130 700 € TTC sous réserve de l'attribution des subventions par le Conseil Général,
- décide l'achat de trois radars pédagogiques pour un montant de 11 000 € HT afin de sécuriser les entrées du village sous réserve de l'attribution de subventions,
- décide de demander une dérogation concernant les rythmes scolaires afin de passer à 5 jours de classe seulement à partir de la rentrée 2014,
- décide la constitution d'un fonds de livres pour la Médiathèque à hauteur de 1000 €, sollicite l'aide du Conseil Général,
- décide la création d'un poste d'Adjoint du patrimoine à temps partiel (20 h/semaine),
- autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec l'Etat (Contrat d'Accompagnement dans l'emploi) pour assurer la gestion de la Médiathèque,
- fixe le montant des subventions communales, identiques à 2012,
- décide de se porter candidat pour l'acquisition de deux parcelles mises en vente par la SAFER,
- fixe un tarif pour la location des anciennes tables et chaises de la salle communale,

Questions diverses :

Monsieur le Maire :

- présente le Compte Administratif de la Commune pour l'année 2012,
- fait part des investissements 2013 à prévoir,
- fait part au Conseil Municipal d'une demande de stationnement d'un camion « pizza » (autorisation accordée)
- fait part d'un devis transmis par l'Association des Pêcheurs Roburiens qui souhaite clôturer les bassins (face au chemin d'accès), dossier à l'étude,

Monsieur Chevriau, 2^{ème} adjoint, responsable de la Commission travaux :

- fait part de l'étude à mener pour modifier la disposition des radiateurs dans la salle de motricité à l'école maternelle,
- du câblage à prévoir pour permettre un meilleur fonctionnement du tableau numérique interactif à l'école élémentaire,

Monsieur VERDREAU, 4^{ème} adjoint, responsable de la Commission Cimetière :

- fait part de l'évolution de la législation funéraire et des modifications à envisager dans notre cimetière (emplacement du jardin du souvenir)

Madame BOUBAULT, conseillère municipale, responsable du Conseil Municipal Jeunes :

- fait part de l'organisation de la récolte des restos du cœur samedi 2 février,

- du compte-rendu du conseil d'école (dates à retenir : Carnaval, défilé dans le village le 8 février (15 heures), bal le samedi 9 février à partir de 20 h, salle des fêtes.

Le Maire,
Hubert SAUVAIN